



OBTENIR SON B2i

publié le 22/09/2015

Le B2i ou **Brevet Informatique et Internet**  est un certificat qui atteste des compétences d'une personne en matière d'informatique et d'Internet.

[*L'obtention du brevet des collèges est conditionnée par la validation du B2i Niveau Collège. *]

Le B2i comporte plusieurs niveaux de compétences :

- ▶ le B2i École,
- ▶ le B2i Collège,
- ▶ le B2i Lycée.

Il existe même un C2i pour le niveau supérieur.

Le B2i est composé de cinq domaines :

- ▶ s'approprier un environnement numérique de travail,
- ▶ adopter une attitude responsable,
- ▶ créer, produire, traiter, exploiter des données,
- ▶ s'informer, se documenter,
- ▶ communiquer, échanger.

Les domaines du B2i collège se valident au cours des quatre années de collège pour se terminer en fin de classe de 3ème.

La validation peut-être réalisée :

- ▶ soit par un enseignant du collège suite à un travail effectué au cours d'une séance.
- ▶ soit lorsque l'élève réussit des exercices du logiciel **CAPB2i**  accessible uniquement sur les ordinateurs du collège.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.